

<http://ugtg.org/spip.php?article96>



Des jeunes sont condamnés

- Expressions - Communiqués -



Date de mise en ligne lundi 25 octobre 2004

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

Des jeunes sont condamnés !

L'ETAT Français poursuit et perpétue sa barbarie judiciaire en condamnant lourdement des Jeunes, des Pères de famille, des Travailleurs par des décisions de justice iniques. Ces 8 Hommes sont accusés de dégradations survenues lors de la manifestation du 23 octobre 2004.

Fidèle à sa ligne politique d'intimidation, de répression et d'exploitation des Hommes et des Femmes de ce pays, la justice coloniale entend, à travers ces décisions arbitraires, signifier à tous que, dorénavant elle n'admettra aucune contestation, aucune manifestation.

Il nous a été très clairement démontré lors de ces simulacres de procès que la ligne de défense de l'Etat Français face à cette montée de la révolte, face aux cris contre l'injustice et la misère se limite à la destruction de la vie de tous ceux qui oseront contester l'ordre établi, qui oseront lever la tête et refuser de vivre à plat ventre.

L'UGTG condamne, cette fois encore, avec la plus grande fermeté ces condamnations qui vont de 1 à 4 mois de prison ferme à l'issue de parodies de procès sans preuve sans témoins, sans débat contradictoire, comme à l'accoutumée.

L'UGTG affirme sa totale solidarité avec tous les Jeunes et tous les Travailleurs victimes de cette répression et assure leur famille de son entière disponibilité pour les aider à combattre l'injustice et l'arbitraire.

La lutte continue. L'arbitraire colonial n'a jamais eu raison devant un Peuple mobilisé, organisé et déterminé à défendre tous ces droits.

Le Secrétaire Général

R. GAUTHIEROT

Pointe-à-pitre, le 25.10.04